



Communiqué de presse
de l'Union Départementale CGT 44 et du Comité Régional CGT Pays-de-la-Loire
sur la décision gouvernementale d'abandon du projet d'aéroport
à Notre-Dame-des-Landes

Après un long travail d'analyse et l'organisation de 4 journées d'étude, l'UD CGT 44 et le Comité Régional CGT Pays-de-la-Loire ont élaboré un document de 12 pages (rendu public en avril 2015) qui se conclut en ces termes : « *Au regard des éléments et analyses contenus dans ce dossier, le maintien de l'aéroport sur le site actuel, avec toutes les améliorations nécessaires en termes de sécurité, de conditions de travail, d'accès et d'usage, présente davantage d'atouts que la construction d'un nouvel aéroport sur le site de NDDL* » (voir document complet sur <http://lacgt44.fr/spip.php?article189&lang=fr>)

La décision d'abandon du projet est donc pour l'UD CGT 44 et le CR CGT Pays-de-la-Loire une nouvelle qui va dans le sens de ses revendications.

Reste désormais à engager des études sérieuses pour une optimisation urgente de l'aéroport Nantes-Atlantique. Des décisions doivent rapidement être prises pour assurer :

- la sécurité et le « confort » des voyageurs,
- de bonnes conditions sociales et de travail pour les salariés de la plate-forme, avec la mise en place de moyens syndicaux suffisants pour permettre la défense des intérêts des multiples professions exerçant sur la plate-forme (création nécessaire d'un CHSCT de site notamment)
- un raccordement de l'aéroport au transport collectif par rail (train et tram)
- la rénovation des équipements vétustes (aérogare, tour de contrôle...)
- la mise en place sans délai d'équipements techniques de sécurité correctement dimensionnés (ILS, satellite, radars...)

L'UD CGT 44 et le CR CGT Pays-de-la-Loire invitent par ailleurs le gouvernement à être très mesuré quant aux recours aux forces de l'ordre sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. Le dialogue doit primer pour que des solutions pacifiques soient trouvées.

Nantes, le 17 janvier 2017